



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ <sup>quatre vingt treize</sup> le 23 OCTOBRE à 20H30  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M<sup>r</sup> Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

ROUTE DE KERMORVAN

Date de convocation du Conseil municipal : 18.10.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception  
de :

ABSENTS : MM. M. REEB. Y CORRE. J MIOSSEC. J MENEZ.  
J LE CLOITRE.

M. Yann DERRIEN a été élu secrétaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal, des accords passés auprès  
de Mme CARIOU, concernant le terrain situé entre la route de Kermorvan  
et le cimetière.

Mme CARIOU accepte de céder son terrain et les rochers déposés  
sur ce terrain pour la somme de 2500.00F.

Le bornage sera effectué par un géomètre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire a  
acheter ce terrain et lui donne tous pouvoirs pour signer les documents  
nécessaires à cette acquisition.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.  
le Maire,

O. HERRY.



- 2. NOV. 1993

